



LES AMIS DU CIRCUIT DE GUEUX
A l'attention du Président Hervé DRAVIGNY
14 rue du Moutier
51390 GUEUX

Gueux, le 19 juillet 2023

LRAR 1A206 388 67264

Objet : Résiliation des conventions et décisions

PJ : Délibération N° DE 202328

Monsieur le Président,

Le Conseil municipal de la Commune de Gueux a, par délibération en date du 12 juillet 2023, décidé de résilier les deux conventions en date de 2012 et de 2018 qui vous lient à la Commune pour l'occupation des terrains et des infrastructures du Circuit de Gueux.

Vous trouverez ci-jointe cette délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne dans le délai de 2 mois suivant la présente notification. Cette résiliation a été prononcée à effet du 31 août 2023.

Cependant, je souhaiterais revenir vers vous afin de vous laisser les dernières informations et les décisions prises.

Ne souhaitant pas faire perdurer la polémique, la commune de Gueux a estimé inutile de faire appel de l'ordonnance du Tribunal administratif. Certes, les conventions ont été résiliées, elles seront très rapidement retravaillées mais un retour à la sérénité et au dialogue est indispensable pour poursuivre les actions.

Une nouvelle convention plus adaptée aux conditions et aux contraintes actuelles qui ont fortement évolué depuis ces dernières années, sera donc réécrite et proposée.

L'équipe municipale reconnaît parfaitement le travail lié à la valorisation du site et réalisé par les bénévoles depuis de nombreuses années sur ce patrimoine historique mais il reste néanmoins la propriété de la commune. C'est en ce sens que nous souhaitons travailler sur de nouvelles bases, dans un esprit constructif, et mettre en place des relations courtoises et de confiance tout en respectant la jurisprudence de la cour européenne imposant la mise en concurrence.

Mes adjoints et moi-même restons disponibles pour tout échange qui vous paraît nécessaire.

Pour votre information, ce courrier sera transmis à nos différents contacts presse et sera relayé sur les différents créneaux d'information de la commune.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire

Jean-Pierre RONSEaux



COMMUNE DE GUEUX - Arrondissement de Reims (Marne)

4 Rue de l'Eglise - - 51390 GUEUX - - Tél. : 03 26 03 60 26 / Fax : 03 26 03 58 85
secretariat@mairie-gueux.fr